

COLLECTE DES DÉCHETS

CALENDRIER DE RATTRAPAGE

POUR LES JOURS FÉRIÉS



Pour 2016, la collecte de vos déchets **bacs/sacs jaunes et bacs bleus** sera rattrapée de la manière suivante :

Vous êtes habituellement collectés	Lundi 28 mars Lundi de Pâques	Jeudi 5 mai Jeudi de l'Ascension	Lundi 16 mai Lundi de Pentecôte	Jeudi 14 juillet Fête Nationale	Lundi 15 août Assomption	Mardi 1 ^{er} novembre Toussaint	Vendredi 11 novembre Armistice 1918
le LUNDI	mardi 29 mars		mardi 17 mai		mardi 16 août		
le MARDI	mercredi 30 mars		mercredi 18 mai		mercredi 17 août	mercredi 2 novembre	
le MERCREDI	jeudi 31 mars		jeudi 19 mai		jeudi 18 août	jeudi 3 novembre	
le JEUDI	vendredi 1 ^{er} avril	vendredi 6 mai	vendredi 20 mai	vendredi 15 juillet	vendredi 19 août	vendredi 4 novembre	
le VENDREDI	samedi 2 avril	samedi 7 mai	samedi 21 mai	samedi 16 juillet	samedi 20 août	samedi 5 novembre	samedi 12 novembre

Jours de rattrapage

Pas de changement - Collecte maintenue

Si par erreur vous avez sorti votre bac/sac le jour férié, laissez le dehors il sera collecté le lendemain.

MIEUX TRIER POUR MIEUX RECYCLER

PAPIER/CARTON



Briques vides, emballages en carton plat, cartonnets, tous les papiers (conteneurs bien vidés, sans film plastique, papiers non souillés).

MÉTAL

Bien vider, inutile de laver



Barquettes, canettes de soda, boîtes de conserve, bouteilles de sirop, aérosols...

AUTRES DÉCHETS



Sacs et pots en plastique (sacs de supermarché, pots de yaourt), **barquettes en plastique ou en polystyrène, couches culottes ou autres textiles sanitaires** (coton, mouchoir, essuie-tout,...).

VERRE

Bien vider, inutile de laver



Déposez le verre dans les colonnes près de chez vous. Bouteilles, bocaux de conserve, pots (pensez à retirer bouchons et couvercles).

PLASTIQUES

Bien vider, inutile de laver



Bouteilles et flacons en plastique avec les bouchons :

bouteilles d'eau, de lait, de vinaigre, d'huile alimentaire, flacons de lessive, de produits d'entretien, de savon...



Vitres, faïence, miroirs, vaisselle, ampoules et néons, porcelaine doivent être déposés en déchèteries.

POUR TOUTES QUESTIONS SUR LA GESTION DES DÉCHETS, CONTACTEZ VOTRE PÔLE DE PROXIMITÉ :

Pour les communes de :

Basse-Goulaine, Bouaye, Bouguenais, Brains, Carquefou, Couëron, Indre, La Chapelle-sur-Erdre, Les Sorinières, Mauves-sur-Loire, Orvault, Rezé, Saint-Aignan-de-Grand-Lieu, Saint-Herblain, Sainte-Luce-sur-Loire, Saint-Léger-les-Vignes, Saint-Sébastien-sur-Loire, Sautron, Thouaré-sur-Loire, Vertou.

Jours et horaires d'ouverture sur :

www.nantesmetropole.fr/pratique/dechets/

COMPTOIR DU TRI,

6 allée Brancas, Nantes

du mardi au samedi de 10h à 19h. Arrêt de tram Commerce.